



Légende: PAG

Zones destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-0 Zone mixte urbaine
- MIX-0a Zone mixte urbaine - Quartier Gère
- MIX-0b Zone mixte villageoise
- MIX-1 Zone mixte rurale
- BEP Zone de bâtiments et équipements publics
- REC Zone de sports et de loisirs
- JAR Zone de jardins familiaux

Zones destinées à rester libres

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière

Zones superposées

- ECO-1 Zone d'exclivité économique communale type 1
- ECO-2 Zone d'exclivité économique dérogatoire
- COM Zone commerciale
- SPP Zone spéciale pour pensions et refuges pour animaux
- GARE Zone de gares et d'entrées ferroviaires et routières
- ZAD Zone de gares et de stationnement
- ZAD-1 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-2 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-3 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-4 Zone de sports et de loisirs

Zones destinées à rester libres

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

Zones destinées à rester libres

Zones destinées à rester libres

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

Zones superposées

- ECO-1 Zone d'exclivité économique communale type 1
- ECO-2 Zone d'exclivité économique dérogatoire
- COM Zone commerciale
- SPP Zone spéciale pour pensions et refuges pour animaux
- GARE Zone de gares et d'entrées ferroviaires et routières
- ZAD Zone de gares et de stationnement
- ZAD-1 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-2 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-3 Zone de sports et de loisirs
- ZAD-4 Zone de sports et de loisirs

Zones d'espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

- à la protection de la nature et des ressources
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la protection des sites et monuments naturels
- à la protection de l'eau

Zones ou espaces repris à titre indicatif

- Reservoirs protégés
- Habitats d'espaces protégés
- Liens de vue d'espaces protégés
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat
- Murs de l'Etat

Conduites électriques aériennes

- Conduites électriques aériennes
- Lignes ferroviaires
- Autobus (A)
- Routiers nationaux (RN)
- Chemins repris (CR)
- Espaces verts et stationnement
- Réseaux de SESES
- Collecteur existant
- Cinéma
- Palais nationaux / Intercité
- Cours d'eau / Eaux stagnantes
- Courbes de niveau, équidistantes 5 m

Commune de Mersch

Plan d'aménagement général

Source: Administration de la Carte et de la Topographie, Plan cadastre national, 2014; Plan d'aménagement général, 2014

N°	Désignation	Département	Date	Statut	Statut
1	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
2	Mersch - Quartier Gère	1	17.07.2020	450/19/02019	15/14/02
3	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
4	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
5	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
6	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
7	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
8	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
9	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02
10	Mersch - Quartier Gère	1	13.09.2016	450/15/02016	15/14/02

Vote du conseil communal en date du 19 juillet 2016
 Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur en date du 3 mars 2017
 Arrêté de la MDDI - Département de l'Environnement en date du 26 octobre 2016

ZB ZEYEN BAUMANN

plan coordonné
 échelle 1:2.500
 décembre 2020